Variétés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **2 (1890)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

dit ; les vapeurs se sont condensées et les lointains se dégagent en prenant parfois vers la fin du jour une remarquable coloration.

VARIÉTÉS

Un coin de la chambre habitée par J.-J. Rousseau pendant le séjour qu'il fit à l'île Saint-Pierre (lac de Bienne, canton de Berne) 1763-1766.

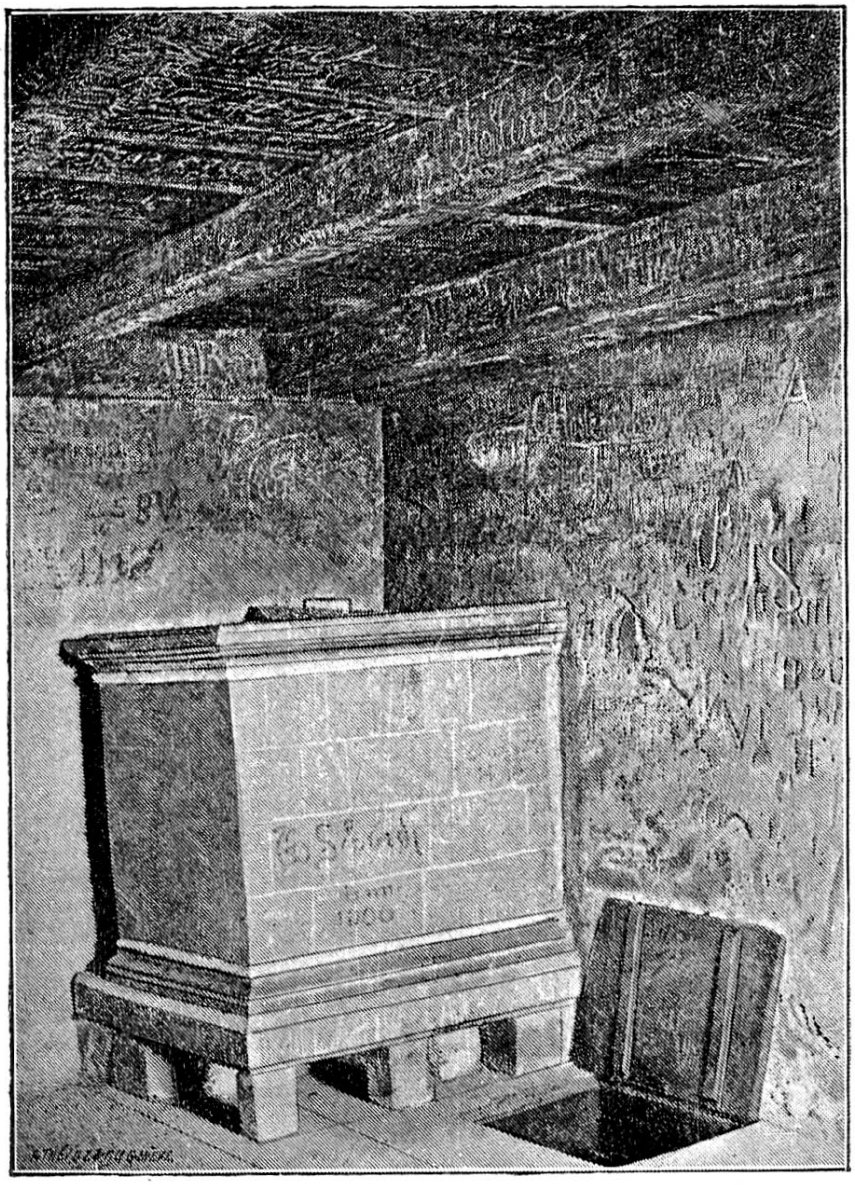

Jean-Jacques venait de publier l'*Émile* dont les doctrines avaient attiré sur lui l'anathème du clergé et les rigueurs du pouvoir.

Décrété de prise de corps par le gouvernement de Paris, condamné également à Genève où son livre avait été brûlé par la main du bourreau, Jean-Jacques, réfugié à l'île Saint-Pierre, voyait partout des ennemis et des persécuteurs.

Aussi, lorsqu'il entendait monter l'escalier de sa maison descendait-il par une trappe à l'étage inférieur où se trouvait un grand poêle de faïence sur lequel il attendait que les pas se fussent éloignés pour soulever sa trappe et remonter dans sa chambre.

Il vivait, paraît-il, de la façon la plus bizarre, affublé d'un costume d'Arménien et travaillait à faire du filet.

C'est là qu'il écrivit les *Lettres de la Montagne*, contre le Conseil de Genève.

Il fut forcé de quitter la Suisse en 1766 et se réfugia en Angleterre.

La chambre de J.-J. Rousseau, où il ne reste plus d'autres vestiges de son séjour que le poêle et la trappe, est très visitée ainsi que l'attestent les nombreux noms et inscriptions couvrant les murs, le poêle et le plafond.

*
* *

Observations photographiques.

Lumière faible. — Cinq heures du soir : temps obscur. — Chambre éclairée par une seule fenêtre. — Fourneau distant de 4 mètres de cette fenêtre. — Temps de pose : cinq minutes. — Développement : hydroquinone neuf.

A. Athos,
Candidat en droit.

L'obturateur automatique Irunberry [1].

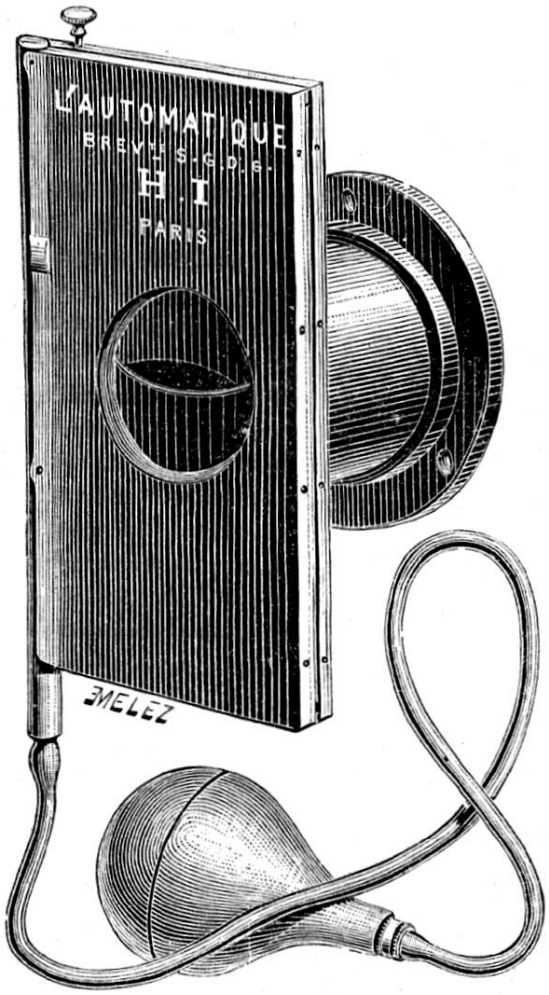

Nous avions prié M. Irunberry de nous adresser un cliché de son obturateur avec une description détaillée du mécanisme qui le distingue. Le cliché nous est bien parvenu, mais la description manquait. M. G. Hochreutiner, ingénieur, a bien voulu démonter le petit appareil dont nous recevions en même temps de M. Nicole la description qui suit :

L'obturateur automatique forme un joli petit instrument léger et d'une forme peu embarrassante. Une cage en bois

[1] Au Comptoir suisse de photographie et chez MM. Fabre et Borrey.

porte dans son milieu l'anneau destiné à le fixer à l'objectif. A côté de la cage en bois, se trouve une partie métallique de forme tubulaire, dans lequel est renfermé le système qui fait marcher les deux lames en sens inverse produisant ainsi l'obturation à volonté de l'objectif.

Ces deux lames, munies chacune d'une ouverture circulaire, sont reliées aux crémaillères qui s'engrènent sur un pivot.

Au-dessous de la crémaillère vient butter un piston très léger attaché à un curseur par une petite boule sphérique lui permettant de se mouvoir dans tous les sens.

Ce curseur marche à frottement très doux dans un cylindre placé immédiatement à la suite de l'ouverture sur laquelle vient se placer le tuyau et la poire de caoutchouc.

En pressant sur cette dernière, le piston, chassé par la pression de l'air, monte dans le cylindre poussant au devant de lui la crémaillère.

Le mouvement montant opère par le pivot le mouvement descendant de l'autre crémaillère.

Derrière chaque crémaillère se trouve un ressort faible qui est mis à nu par l'ascension de celle-ci. Au moment où l'opérateur lâche la poire, le vide se fait dans le cylindre et le piston est rappelé à sa place primitive. Dans la descente, il rencontre le ressort qui le rejette et le maintient sous l'autre crémaillère ; par une nouvelle pression de la poire, le même mouvement se produit en sens inverse suivant la figure ci-contre. La simplicité de ce mécanisme fait de cet obturateur un instrument indéréglable, d'un fonctionnement très doux, ne provoquant aucun ébranlement, les mouvements étant bien équilibrés.

En outre, la pression plus ou moins vive sur la poire produit une instantanéité plus ou moins rapide.

Pour opérer la pose, l'on tire un bouton à la partie supé-

rieure de l'instrument, une targette vient alors arrêter une des crémaillères au milieu de la course, une seconde pression sur la poire referme l'obturateur. L'on peut ainsi obtenir facilement des poses de $^1/_4$ à $^1/_8$ de seconde comme minimum.

L'obturateur est donc toujours armé et toujours prêt à fonctionner.

D'une épaisseur de 1 cm. environ, il est facilement transportable dans la poche et son poids minime le fera préférer des amateurs de la montagne et des excursions lointaines.

Prix : N° 0 pour objectif 9 × 12, 20 francs ; N° 1 pour objectif 13 × 18, 20 francs ; N° 2 pour objectif 18 × 24, 25 francs ; N° 3 pour objectif 24 × 30, 25 francs.

B. N.

La photo-cravate.

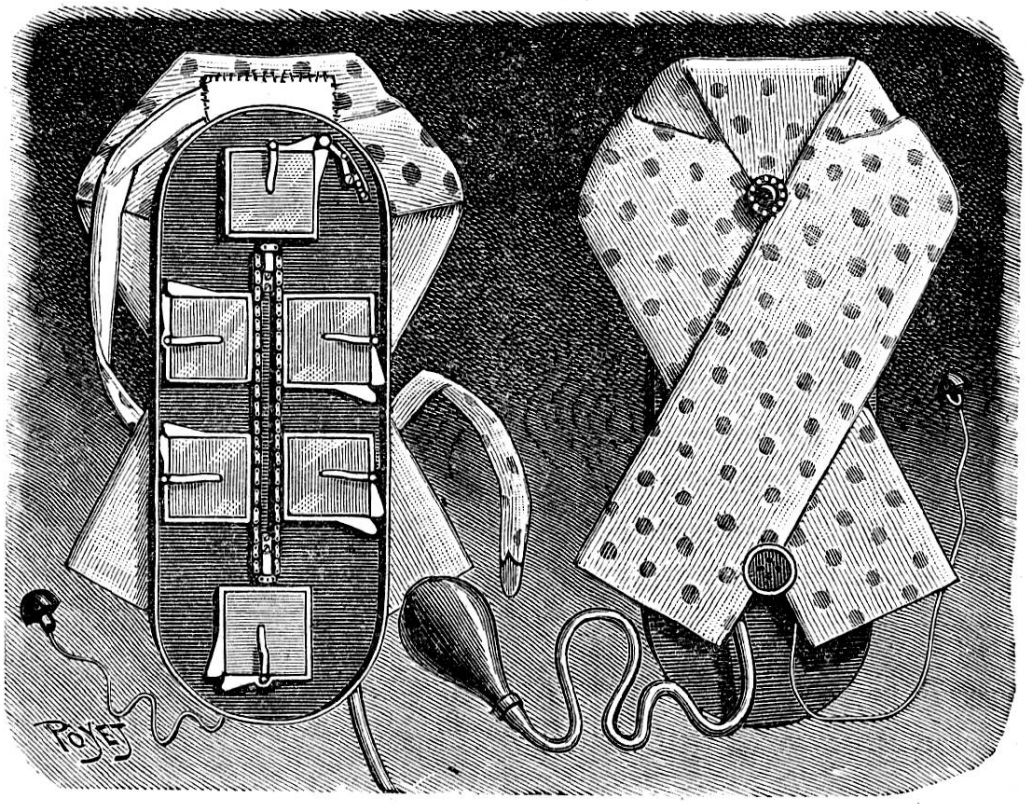

Notre concitoyen établi à Paris, M. E. Bloch, 2, rue de l'Entrepôt, va mettre dans le commerce un nouvel engin, la photo-cravate. Il nous adresse les deux clichés que nous faisons figurer ici. Le mécanisme n'est pas encore tout à fait complet, aussi attendons nous d'en parler au moment où nous aurons un de ces instruments sous les yeux. Ce que nous pouvons dire pour le moment c'est que les plaques ont 2 × 2 de surface, que la poire de caoutchouc qui par pression opère le déclenchement se place dans la poche du pantalon et que chaque fois que le déclenchement a eu lieu l'obturateur est de nouveau prêt à fonctionner.

Nos illustrations.

Les régates sur le lac Léman.

Nous avions pensé donner ce mois-ci à nos lecteurs les premières planches envoyées pour le concours de phototypie, mais cet envoi ayant été retardé, nous avons demandé à M. Pricam de nous confier un de ses clichés de marine dont les épreuves au charbon ont tant de succès à l'exposition de photographie. Quelque bonne que soit la phototypie de MM. Thévoz et C°, et alors même que la phototypie et le procédé au charbon sont en soi la même chose, on doit convenir que le premier procédé a une finesse et donne des blancs d'une pureté inconnu au second.

Date : juin 1883. — *Lumière :* grand soleil. — *Objectif :* Hermagis. — *Obturateur :* Thury et Amey. — *Plaque :* Schleusener. — *Développement :* Oxalate ferreux.

Le cliché de la page 399 en autotypie de MM. Thévoz et C° nous a été offert par M. A. Athos, de Neuchâtel, qui en est lui-même l'auteur. Nous le remercions de cette intéressante communication.